

Les Églises interviennent également dans le domaine des droits des réfugiés et des travailleurs immigrants. Le Fonds du Primat pour le secours et le développement mondial de l'Église épiscopale (FPSDM) est intervenu face à la situation mondiale des réfugiés en se faisant le défenseur des droits des réfugiés au Canada et dans d'autres pays, en surveillant les politiques nationales et internationales relatives aux réfugiés, en sensibilisant les Canadiens à la question, en appuyant les programmes pour réfugiés des partenaires du Sud au moyen de subventions destinées à des secours d'urgence et à des travaux de développement, d'orientation et de promotion menés pour les réfugiés et avec ces derniers et en appuyant le réseau de bénévoles anglicans s'occupant du parrainage et de la défense des droits des réfugiés. Au moyen de mémoires, de réunions avec le ministre de l'Immigration et des fonctionnaires de l'immigration et de comparutions devant le Comité parlementaire permanent de la citoyenneté et de l'immigration, le FPSDM présente souvent des observations au gouvernement canadien pour faire part de ses préoccupations au sujet de certains aspects du droit de l'immigration canadien et du processus de détermination du statut de réfugié. Il a également présenté des observations au Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ainsi qu'à la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

Au Québec, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), qui regroupe les organisations gouvernementales québécoises oeuvrant dans le domaine de la coopération internationale, coordonne le Comité Francophonie, qui fait partie du Réseau canadien des droits de la personne. Il s'agit d'une coalition de 15 organisations québécoises oeuvrant dans le domaine des droits de la personne et du développement démocratique et visant à transformer la Francophonie en un forum politique pour la promotion des droits de la personne et du développement démocratique.

L'an prochain marquera le 50^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Le président du Comité des droits de l'homme de l'Association canadienne pour les Nations unies, l'honorable Walter Maclean, sillonnera le Canada dans le cadre d'une tournée de conférences précédant la célébration de l'anniversaire.

3. Égalité des sexes

But de la politique : Veiller à ce que les ONG et les gouvernements respectent les engagements pris en matière d'égalité des sexes à de récentes conférences mondiales des Nations unies, l'accent étant mis tout spécialement sur la promotion des droits de la personne